

Avis de constitution

SOCIETE « CSAT CONSTRUIRE & SOIGNER AFRIQUE TANDIA »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2  
PLATEAUX VALLON, Lot 155, Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/01/2025 , et enregistrés au CEPICI le 28/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CSAT CONSTRUIRE & SOIGNER  
AFRIQUE TANDIA »

Objet : - Importation et exportation de matériaux de construction et autres ressources essentielles.  
- Rénovation de bâtiments et infrastructures.  
- Développement social et en particulier dans le secteur de la santé (construction d'hôpitaux, centres de santé

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.  
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.  
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.  
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée  
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY 2  
PLATEAUX VALLON, Lot 155, Ilot 14

Dirigeant(s) Mme TANDIA MARIAM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-01530 du 17/02/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°10011/GTCA/RC/2025 du 17/02/2025

